



Mise à jour cadastre pour veranda non cadastrée et garage écroulé

Par **cricri**, le **17/09/2009** à **14:05**

Bonjour,

Suite à un permis de construire accepté pour un bâtiment annexe à la maison, le cadastre nous envoie un imprimé à compléter avec toutes les surfaces de la maison.

Cette maison a été construite en 1985 et nous l'avons achetée en 2007.

J'ai un problème pour la déclaration de 2 pièces :

- Il y a une véranda collée à la maison construite par l'ancien propriétaire (il y a au moins 10 ans), mais qui n'est pas cadastrée. Doit-on la déclarer, sachant qu'on demandera sûrement plus tard un permis de construire pour agrandir la maison (en parpaings plutôt qu'une nouvelle véranda) ?
- D'autre part, lors de l'achat, il y avait un garage attenant à la maison qui était cadastré, mais il s'est écroulé. Doit-on le déclarer, sachant qu'on fera sûrement un préau par la suite ? Comme nous sommes dans une zone ND, il est parfois compliqué d'obtenir de nouveaux permis de construire.

Merci de vos réponses